

## CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

# Matthieu Longuet récompensé pour la gestion agroécologique de ses prairies

Ce premier prix atteste des progrès réalisés chaque année. Matthieu Longuet, éleveur d'allaitantes de Liercourt, est lauréat du concours des pratiques agroécologiques - prairies et parcours dans sa catégorie, au Concours général agricole.

L'équilibre du système est la préoccupation première de Matthieu Longuet. Cette «exemplarité», le jury du concours des pratiques agro-écologiques - prairies et parcours\* du au Concours général agricole (CGA) l'a récompensée, en remettant un premier prix national à l'éleveur de Liercourt. «Je ne m'y attendais pas, parce qu'il y avait de sérieux concurrents», avoue-t-il. Le plaisir est décuplé, d'autant qu'il s'agissait de la quatrième participation de l'éleveur. «Ça indique que j'évolue dans mes pratiques, et dans le bon sens.»

**Pour moi, l'agroécologie ne peut pas se concevoir sans élevage. C'est ce qui permet l'équilibre du système**

Il faut dire que l'agro-écologie a toujours été au cœur de ses projets. Le titulaire d'un master en la matière a repris l'exploitation familiale en 2017, située dans le territoire du Programme de maintien de l'agriculture en zones humides en moyenne vallée de la Somme (PMAZH). 54 mères blondes d'Aquitaine composent aujourd'hui son troupeau, qui valorise 42 ha de prairies. Et depuis 2020, sa ferme est nommée la Ferlance, la ferme pilote pour l'élevage et l'agro-écologie, dotée d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme. «Pour moi, l'agro-écologie ne peut pas se concevoir sans élevage. C'est ce qui permet l'équilibre», assure-t-il. La gestion du pâturage fait entiè-



Pour Matthieu Longuet ce prix est une récompense des efforts fournis.

rement partie de la réflexion. La prairie primée s'étend sur 3 ha, dans le marais communal. Depuis quelques années, très peu d'azote y est apportée. «Environ 30 à 35 unités avant le printemps, pour favoriser le démarrage de la végétation en début de saison», précise Matthieu. Le pâturage extensif est ensuite pratiqué. «Dix génisses y sortent pendant environ dix jours en avril. Puis elles n'y entrent à nouveau que mi-juillet. Cette année, la flore tardive a permis de les y laisser jusque fin septembre, alors que la saison était très sèche.»

Aujourd'hui, l'agriculteur mesure les bénéfices de la réduction des doses d'engrais. «Cette pâture compte peu de légumineuses, ou très courtes, et beaucoup d'eau. Alors avec beaucoup d'engrais, les autres plantes se développent trop et les étouffent

complètement. Les légumineuses reprennent leur place d'année en année.» Les refus fauchés sont désormais rares. Les orties et les chardons quasi-inexistants. La charge de travail est aussi mieux répartie. «Les différentes prairies de l'exploitation ont leurs propres spécificités, avec des pousses étalées dans le temps. Ça permet un pâturage tournant. Même pour les fourrages, tout n'est plus à récolter en même temps.»

## Une biodiversité épanouie

La biodiversité tire pleinement les avantages de cette gestion. «À la Ferlance, 20 % des prairies présentent un enjeu écologique fort», confiait Matthieu Franquin, chargé de mission agro-écologie au Conservatoire d'espaces naturels, en septembre dernier. L'ex-



La prairie présente une biodiversité remarquable, une productivité intéressante, et s'intègre parfaitement dans le système de l'éleveur.

pert y recense vingt et une plantes d'intérêt patrimonial, comme la laïche rampante, la laïche noire, ou le gaillet des fanges, dont deux à intérêt majeur : l'ache rampante et l'orchis. La faune y trouve le logis et le couvert. «Entourée de fossés, d'arbres et de haies, la zone offre des refuges importants pour la nidification de nombreux oiseaux : gorgebleue à miroir ; locustelle tachetée, bruant jaune...», liste notamment le jury. Matthieu Franquin a même recensé cinq espèces d'intérêt majeur : le criquet palustre, les oiseaux pipit farlouse, bruant des roseaux et l'échasse blanche, et la libellule agrion joli.

## Vers l'autonomie alimentaire

Plus largement, gagner en auto-

nomie alimentaire est un enjeu. Pour la troisième année, Matthieu pratique les couverts permanents de luzerne et de sainfoin sous céréales. «Le rendement des céréales est limité, avec environ 15 qx/ha de moins. Mais les avantages font aussi pencher la balance : moins d'engrais apportés, un pâturage juste après la moisson, et même une récolte de luzerne bienvenue en année sèche.» Les vaches ont aussi ôté une épine du pied de l'éleveur en pâturant les talus de la parcelle, grâce au système de clôture connectée de l'entreprise samarienne l'Enrouleur français.

Alix Penichou

\*Ce concours est piloté par les chambres d'agriculture locales. Dans la Somme, il est mené en concertation avec le Conservatoire d'espaces naturels.

## Nouvelle édition : à vos inscriptions

Et si vous aussi vous tentiez l'expérience du concours ? Les inscriptions à la prochaine édition ont lieu du 13 mars au 19 mai, avec un passage du jury dans la prairie vers la fin du mois de mai. Le concours est ouvert aux éleveurs de la moyenne vallée de la Somme, ainsi qu'à ceux de la Plaine maritime picarde (avec une thématique Jeunes agriculteurs pour cette zone).

Pour l'éleveur, les intérêts sont multiples. «Il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit. Les jurés, qui sont un technicien de la chambre, un botaniste, un écologue et un apiculteur, apportent un regard extérieur et des remarques constructives. Les éleveurs sont souvent étonnés du nombre d'espèces floristiques observées chez eux», souligne Anaïs Montel, conseillère en élevage à la Chambre d'agriculture de la Somme.

À travers ce concours, les éleveurs ont une carte à jouer sur la valorisation de leur métier. L'importance de l'élevage pour le maintien des prairies permanentes y est mis en avant : intérêt écologique des milieux agricoles, contribution des agriculteurs à la préservation de la biodiversité et la qualité des produits de «terroir». Le concours incite aussi les territoires à mobiliser davantage les mesures agro-environnementales (MAE) pour les zones de «nature ordinaire».

Contact : Anaïs Montel, 07 84 24 01 87 ; a.montel@somme.chambagri.fr

## Un réseau Patur'ajuste se constitue

Le travail en collectif tire toujours vers le haut. Pour mieux tirer profit des prairies, des groupes d'agriculteurs rejoignent le réseau Patur'Ajuste, qui a pour objet de donner aux éleveurs des outils techniques de gestion des pâtures. Deux objectifs : la préservation de l'environnement et de la biodiversité en place, et la valorisation optimale de la surface fourragère pour un élevage viable. Matthieu Longuet s'y est engagé et espère que d'autres le suivront pour créer une dynamique d'échanges. «Nous, les techniciens, sommes là pour adapter au mieux au territoire les connaissances qui émergent au niveau national», précise Anaïs Montel, conseillère en élevage à la Chambre d'agriculture de la Somme.